



Baccalauréat : « Pour qu'il soit efficace, le contrôle continu doit être conçu sur des bases claires »



Opinions

Éducation

Tribune

Bernard Chabbal

inspecteur de l'enseignement agricole honoraire, auteur de « Repenser l'école »
(Libre2lire, 2020)

Le bac ne traduit plus la maîtrise d'un corpus de connaissances permettant aux lycéens d'aborder sereinement les études supérieures, regrette, dans une tribune au « Monde », Bernard Chabbal, inspecteur honoraire de l'enseignement agricole.

Publié hier à 17h01, mis à jour hier à 19h00 Temps de Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Tribune. L'annonce, le 21 janvier par le ministère de l'éducation nationale, que les enseignements de spécialité des baccalauréats général et technologique seront validés par le contrôle continu et par la moyenne des trois trimestres de terminale, coïncide avec la mise en évidence par les médias des difficultés rencontrées par les étudiants en cette période. On pense en particulier aux plus jeunes qui découvrent cette année l'enseignement supérieur après avoir expérimenté en 2020, dans l'improvisation aussi, le contrôle continu au bac en raison de la crise sanitaire...

Sur le plan des enseignements, le « tout-distanciel » a des effets désastreux à un âge où les échanges entre étudiants et enseignants contribuent à produire et à structurer les savoirs. Sans oublier que les moyens technologiques disponibles et les connexions Internet sont souvent insuffisants pour suivre correctement les cours en ligne. Mais pour les étudiants en première année de licence s'ajoute un obstacle supplémentaire : une année de terminale incomplète, perturbée par le premier confinement, et donc, chez les



élèves aux niveaux les plus faibles, l'absence des prérequis essentiels pour aborder sereinement des études supérieures.

Sélection larvée

Ce phénomène n'est pas nouveau. Il y a longtemps que le baccalauréat, premier grade universitaire, ne traduit pas la maîtrise d'un corpus de connaissances. Cette situation semble convenir à tous les élèves. Les meilleurs d'entre eux se distinguent par la notoriété de leur établissement scolaire et l'obtention de mentions, Parcoursup se chargeant de les orienter vers les filières d'enseignement supérieur auxquelles ils se sont préparés et donc, le plus souvent, vers celles réputées comme étant les plus nobles. Les moins bons élèves ont le titre de bachelier et vont là où on veut bien les accueillir sans avoir véritablement de choix. Beaucoup d'entre eux échouent lors des premiers partiels. Ils pourront peut-être compter sur les régulières grèves étudiantes du printemps – lancées pour dénoncer le peu de moyens dévolus aux facultés, ce qui n'est pas faux – ainsi que sur les notes fictives qui vont avec et permettent parfois de valider une première année mal partie.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Baccalauréat : « L'importance du contrôle continu a toujours été jusqu'ici marginale, même en 1968 »

Tous les ressorts d'une sélection larvée sont ainsi mis en place. Le dogme de l'égalité de traitement masque une profonde inégalité entre les établissements et les élèves. Le diplôme est remplacé par un système algorithmique d'orientation qui ne s'adresse qu'aux élèves les plus en phase avec le système. Ne certifiant plus rien, il est devenu de la monnaie de singe.

La session 2020 du baccalauréat a illustré ces dysfonctionnements par l'absurde : moins la scolarité est suivie, plus il y a de diplômés. A tel point que les universités ont été sommées de pousser leurs murs pour accueillir encore plus d'étudiants dont la plupart ont improvisé, en quelques jours, une orientation. Mal préparés, peu motivés pour la filière, soumis à des contraintes conjoncturelles dramatiques, comment les étudiants peuvent-ils réussir dans ces conditions ?

Il serait préjudiciable que ce concours de circonstances jette le discrédit sur le contrôle continu, qui consiste à vérifier qu'un élève maîtrise les connaissances et les compétences nécessaires pour poursuivre ses études à tous les stades de sa scolarité, de l'école primaire au baccalauréat. Si l'élève n'y arrive pas, il faut lui donner les moyens de progresser, avec patience, pédagogie et ténacité. Il faut aussi valoriser ses aptitudes en l'aidant à construire un projet d'orientation réaliste. L'égalité de traitement impose que l'on soit exigeant envers le système éducatif et à l'égard des élèves.

Lire aussi la tribune : Baccalauréat : « Pourquoi il ne faut pas pérenniser le contrôle continu » Séparer enseignement et évaluation

L'obtention du baccalauréat, sous la forme d'un examen final, offre une chance de réussite à certains élèves qui, avec beaucoup de dilettantisme, misent sur les dernières heures de révisions pour réussir et effacer ainsi les résultats calamiteux de leurs années de lycée. Si les romantiques peuvent apprécier un certain panache dans cette attitude, on peut douter de la solidité du bagage acquis par ces candidats. C'est un autre biais de



la délivrance de l'examen sous la forme traditionnelle. Progressivement, la « carte de visite » du diplôme s'écarte du « territoire » des compétences. Rien ne garantit que tous les titulaires du baccalauréat détiennent les acquis qu'il est censé valider. La fixation d'objectifs quantitatifs de réussite, au niveau national, laisse penser le contraire. Beaucoup d'étudiants le paieront plus tard en étant en situation d'échec dans l'enseignement supérieur.

Il n'en va pas de même pour l'élève assidu qui, en travaillant régulièrement, aura capitalisé durablement ses compétences. Les témoignages des élèves à l'annonce de la mise en place d'un contrôle continu pour les enseignements de spécialité en 2021 sont révélateurs. Nombreux sont ceux qui adapteront leur rythme et leur façon de travailler en fonction du résultat attendu.

Pour qu'il soit efficace, un système d'évaluation en continu doit être conçu sur des bases claires, solides, avec l'intention de consolider les apprentissages et non, comme dans le cas présent, improvisé dans l'urgence pour sélectionner les élèves. Par ailleurs, régulièrement, des enseignants témoignent des pressions subies de la part de parents souhaitant interférer sur le contenu de leur enseignement. Instaurer un dispositif de contrôle continu équitable et sécurisé nécessiterait de séparer les deux fonctions, enseignement et évaluation.

Ces quelques propositions méritent un vaste débat qui dépasse le cercle des professionnels de l'éducation. Au-delà du Grenelle de l'éducation, ne pourrait-on pas envisager une convention « avenir de la jeunesse » sur le modèle de la convention climat ?

Nos enfants doivent trouver leur place dans le « nouveau monde » qui sera le leur. Misons sur leur intelligence pour qu'il soit accueillant et respectueux de tous.
Article réservé à nos abonnés Lire aussi « Toute ma scolarité, j'ai beaucoup travaillé. Le Covid-19 me vole ce moment unique dans une vie » : deux années noires de terminale

Ce texte paraît dans « Le Monde de l'éducation ». Si vous êtes abonné au « Monde », vous pouvez vous inscrire à cette lettre hebdomadaire en suivant ce lien .

Bernard Chabbal (inspecteur de l'enseignement agricole honoraire, auteur de « Repenser l'école » (Libre2lire, 2020))

Contribuer

Services



FORMATION ANGLAIS avec Gymglish

POUR AMÉLIORER
VOTRE **ANGLAIS**

1 MOIS OFFERT

FORMATION PROFESSIONNELLE avec topformation.fr

**COMPAREZ
DES MILLIERS
DE FORMATIONS**
en France

Recherchez

